



ÉDITO



Je suis ravie et honorée de rejoindre l'équipe solidarité.

Depuis de très nombreuses années, la solidarité accompagne mon travail à EDF notamment au cours des missions que j'ai effectuées en tant que manager d'équipes de Relation Clients auprès des particuliers.

Je souhaite poursuivre, dans la veine de Michel Berthomieu, les actions de prévention envers nos clients en situation de précarité et élargir encore la collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, collectivités et acteurs locaux.

J'ai à cœur d'animer avec énergie la politique de Solidarité d'EDF sur notre territoire. Dans un contexte de fin des tarifs sociaux de l'énergie depuis le 1er janvier, je mesure les enjeux d'accompagnement des familles en difficulté pour leur permettre de continuer de bénéficier des aides au paiement et des protections prévues par la loi.

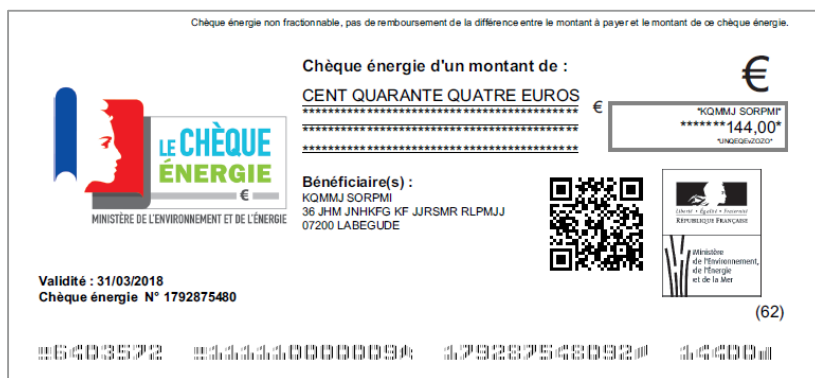
Notre capacité à travailler ensemble, dans le respect de nos valeurs de solidarité est notre meilleur atout pour réussir cette nouvelle étape.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de nos équipes !

Je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.



MISE EN PLACE DU CHÈQUE ÉNERGIE DEPUIS LE 1^{er} JANVIER



Les protections associées

- Délai de paiement supplémentaire de 15 jours.
- Gratuité de la mise en service d'un nouveau contrat de fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel, abattement de 80% sur les interventions pour impayés.
- Protection hivernale renforcée : ni coupure, ni limitation de puissance pendant la trêve hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars.
- Gratuité des frais de rejet de paiement.

Pour information : EDF ne facture aucun frais de rejet de paiement à ses clients et aucune pénalité de retard à ses clients solidarité.

- Si le chèque énergie a été remis à EDF, les protections sont automatiquement appliquées. Inutile de retourner l'attestation à EDF.

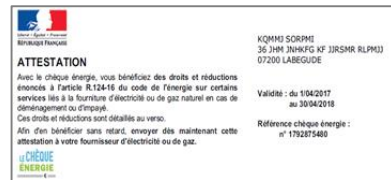
- Si le chèque énergie a été remis à un autre acceptant, pensez à retourner une attestation afin de pouvoir activer les protections.

L'attestation peut être remise en ligne sur chequeenergie.gouv.fr ou par courrier accompagnée d'une photocopie de facture EDF récente à :

EDF-TSA 81401 - 87014 LIMOGES CEDEX 1

Le client doit remettre l'attestation à EDF :

- S'il a remis son chèque à un autre acceptant qu'EDF.
- S'il a changé de contrat ou a déménagé depuis la remise de son chèque énergie à EDF.



CONTACTS UTILES

CONTACTS TOUT PUBLIC		
0 805 204 805	N° vert chèque énergie	Pour connaître la situation d'un ayant-droit ou pour des réponses sur le dispositif général Chèque Energie
0 800 333 123 <i>Jusqu'à mai 2018</i>	N° vert TPN	Pour connaître la situation d'un ayant-droit ou pour des réponses sur le dispositif général TPN
0 800 333 124 <i>Jusqu'à mai 2018</i>	N° vert TSS	Pour connaître la situation d'un ayant-droit ou pour des réponses sur le dispositif général TSS
www.chequeenergie.gouv.fr		Site internet d'information sur le chèque énergie
CONTACTS EDF		
EDF TSA 81401 87014 LIMOGES CEDEX 1		Adresse d'envoi des Chèques Energie et Attestations



Inauguration DU PIMMS DE Nice Côte d'Azur Maison de Services au Public

L'association de médiation sociale PIMMS NICE COTE d'AZUR a fêté le 6 Septembre 2017 son inauguration dans les locaux du PIMMS quartier de l'Ariane en présence de :

Monsieur Vinesse, Sous-Préfet des Alpes Maritimes, Chargé de la Politique de la Ville,
Madame Estrosi Sassone, Sénatrice des Alpes-Maritimes, Maire Adjoint de Nice,
Monsieur Hermant, Président délégué de l'Union Nationale des PIMMS,
Madame Croizé, Présidente du PIMMS Nice Côte d'Azur.

Signature CONVENTION avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc



EDF et la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc avec son dispositif Point Passerelle ont signé le 6 décembre 2017 un partenariat pour aider les personnes en difficulté.

Signature CONVENTION avec l'ADIL 66



L'ADIL 66 et EDF ont signé une convention le 5 décembre 2017 afin de lutter ensemble contre la précarité énergétique.

Forum « Comment concilier économie et qualité de vie » Saint Raphael

Sophie MARETTO et Sébastien VEIRUN conseillers solidarité nous ont fait vivre en direct leur participation au forum " Comment concilier économie et qualité de vie " à Saint-Raphaël, de l'installation du stand EDF à leur premier atelier.

Un super moment partagé avec un groupe de jeunes d'une mission locale sensibilisés aux éco-gestes.



Solidarité .. Associations de concert .. Découverte musicale au Silo de Marseille



Ils étaient 50 Médiateurs sociaux, bénévoles, volontaires, salariés en insertion, bénéficiaires.... de Médiance 13, des Restos du cœur, d'Unis Cités, de la Croix Rouge, de la Varappe, du CD13, invités par EDF Solidarité au Silo de Marseille autour de l'Orchestre EDF..... Pour le plaisir de tous.

Une réelle réussite!



BREVE

L'Adil 05

obtient la bi-départementalité et devient Adil des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence par arrêté du 30 août 2017.



LA SOLIDARITÉ, UNE VOCATION !

Danielle Croizé, ex Responsable Partenariat Solidarité chez EDF, devient à son départ à la retraite Présidente du PIMMS de Nice. Regard *Croizé* de Danielle.



Quelles sont les raisons qui vous ont amené à devenir Présidente du PIMMS de Nice ?

Un concours de circonstance ! La date de la création du PIMMS en juin 2016 coïncidant avec celle de mon départ à la retraite, le directeur Solidarité EDF, avec lequel j'avais collaboré par le passé, m'a proposé de devenir trésorière de l'association. Ma vision du social étant commune avec celle de l'équipe en place j'ai accepté la proposition.

Puis très vite, les aléas de la vie m'ont amené à occuper le poste de Présidente de la structure.

Depuis quelle date occupez-vous cette fonction ?

Depuis juin 2016, date à laquelle le Conseil d'Administration a statué sur la création du PIMMS.

La structure a ouvert ses portes au public le 2 janvier 2017.

Tout était à créer : recherche d'un local vide dans un des quartiers politiques de la ville et aménagement des locaux.

L'agence EDF de Cagnes-sur-Mer nous a fourni tout le mobilier dont nous avons besoin pour être opérationnel le jour de l'ouverture suite à son déménagement de site.

En quoi consiste votre mission ?

Je suis un employeur. A ce titre, je suis garante du bon fonctionnement de la structure, du budget, des comptes en collaboration avec la Directrice qui fait tout le suivi administratif et RH.

Nous sommes toutes les deux à la recherche de subventions pour sécuriser la partie salariés. Je m'occupe des recrutements.

J'effectue également un gros travail de pilotage de toutes nos activités, ce qui me permet de rendre compte plus facilement à l'ensemble de nos partenaires publics et privés lors des comités trimestriels.

En tant que Présidente de PIMMS, qu'attendez-vous d'EDF solidarité ?

En toute objectivité, je trouve que le partenariat est bien animé. Un correspondant solidarité, alloué pour le territoire, veille au fonctionnement du partenariat et se tient à notre disposition dès que besoin.

EDF, comme l'ensemble des partenaires, est très centré sur ses propres besoins. Notre objectif est de créer une solidarité dans les actions entre tous les partenaires.

Mon challenge : faire prendre conscience à tous des contraintes des uns et des autres au travers des comités trimestriels de pilotage.

Votre expérience à la Solidarité chez EDF vous a-t-elle servi lors de votre prise de fonction en tant que Présidente du PIMMS ?

C'est un domaine que je connaissais au travers des conventions signées entre EDF Solidarité et toutes les structures avec lesquelles j'étais en relation (divers interlocuteurs au Conseil Départemental, certains élus...). Je possédais une certaine connaissance des rouages administratifs. Tout cela m'a vraiment aidé à mieux appréhender le fonctionnement d'un PIMMS.

Grâce à votre expérience, vous possédez une vision globale du monde associatif. Quels regards portez-vous dans ce domaine ?

Lorsque je travaillais à la Solidarité à EDF, j'étais loin de m'imaginer à quel point le domaine public est complexe. A cette époque, bien que travaillant avec diverses structures de Médiation Sociale, mon regard se limitait uniquement à mes propres besoins et exigences.

Cette complexité m'a demandé un apprentissage rapide du rôle de chacun de nos partenaires publics pour gagner en légitimité et écoute.

A ma prise de fonction au poste de Présidente j'ai constaté à quel point le monde associatif est fragile car lié aux contrats aidés.

D'un autre côté, je me suis aperçue que les besoins et demandes que j'avais envers les structures de Médiation en tant qu'EDF sont multipliés en fonction du nombre de partenariats signés par la structure.

J'ai pris conscience de la difficulté à la fois d'organisation, de gestion du temps, d'allocation des ressources qu'une structure doit mettre en face pour être à la hauteur des exigences des partenaires Publics ou Privés. Cela nécessite de l'organisation, de la rigueur et un pilotage de l'activité très serré.

BONNE PRATIQUE

Quelle « Bonne pratique » mise en place dans votre PIMMS souhaitez-vous partager avec l'ensemble du monde associatif ?

« La mise en place d'un pilotage serré de nos activités ainsi que des reportings réguliers auprès de nos partenaires lors des comités de pilotages ».

Ces derniers apprécient ces points. Ils sont plus ouverts au dialogue et plus enclins à nous confier d'autres missions, à maintenir nos subventions ou renouveler nos contrats aidés.

En janvier 2017 nous avons ouvert la structure avec 2 salariés. Fin 2017 nous employons 5 personnes.

RENCONTRE RÉGIONALE DES STRUCTURES DE MÉDIATION SOCIALE

Les 19 et 20 septembre 2017 les directeurs des différentes structures de médiation sociale et leurs interlocuteurs EDF Solidarité de la région Méditerranée se sont retrouvés en Lozère pour deux journées d'information et d'étude.

Au programme : actualités de la politique solidarité EDF et ateliers de réflexion pour développer des actions intégrant les innovations numériques dans l'habitat.

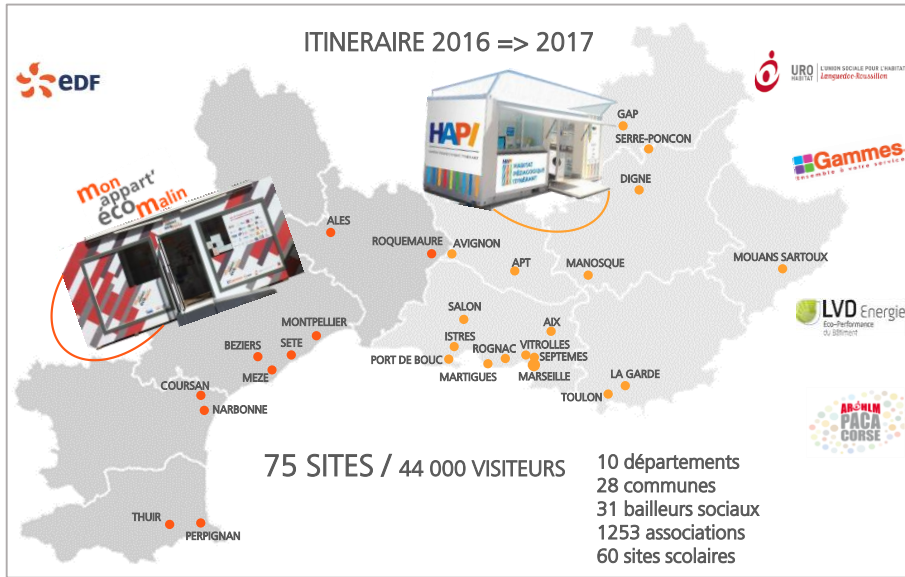


Un moment privilégié de partage d'expériences et de convivialité avec nos partenaires chargés de l'accompagnement des personnes en situation de précarité énergétique.





BILAN 2017 DES HABITATS PEDAGOGIQUES ITINERANTS



AGENDA EDF

Réunions d'Information et Ateliers à destination des ACTEURS SOCIAUX

Pass EDF. Facture. Rénovation solidaire
MDE. Eco-gestes. HapiBox
Chèque Energie.

Alpes-de-Haute-Provence (04)

30/01 - CAF/ CMS/ Logiah - DIGNE

Hautes-Alpes (05)

19/01 - CD13/ CD05 - GAP

Var (83)

15/01 - CD83 - LA VALETTE

16/01 - CD83 - TOULON

22/01 - CD83 - LE LUC

23/01 - CD83 - TOULON

08/02 - CD83 - DRAGUIGNAN

20/02 - CD83/CCAS/Partenaires - TOULON

Bouches-du-Rhône (13)

08/01 - CCAS - AUBAGNE

09/01 - CD13/ MDS - SALON DE PROVENCE

11/01 - CD13/ MDS BdR - MARSEILLE

12/01 - Centremploi - SALON DE PROVENCE

23/01 - CAF/ CS R Rolland/Comp Bât - MARSEILLE

29/01 - HAPI - Cité Bassens - MARSEILLE

30/01 - SOLIHA - ORGON

05/02 - CAF/CS St Mauront (semaine) - MARSEILLE

19/02 - CAF/CS Bonneveine (semaine) - MARSEILLE

Vaucluse (84)

23/01 - EDeS - PERTUIS

29/01 - EDeS - ORANGE

12/02 - EdeS/ Partenaires - ORANGE

15/02 - Bailleurs Sociaux du dépt - AVIGNON

Gard (30)

25/01 - Bailleurs Sociaux du Gard - NÎMES

05/02 - CMS - BESSEGES

09/02 - CMS - ST CHRISTOL LES ALÈS

05/03 - Médiateurs PIMMS - NÎMES

Hérault (34)

09/01 - Crédit Agricole/Points Passerelle - MONTPELLIER

11/01 - CD34/ Métropole FSL - MONTPELLIER

19/01 - Uniscité - MONTPELLIER

26/01 - CCAS - AGDE

01/02 - Uniscité - MONTPELLIER

01/03 - Point Conseil Budget - AGDE

Aude (11)

11/01 - PIMMS du Narbonnais - NARBONNE

17/01 - IDEAL - NARBONNE

26/01 - CCAS - NARBONNE

30/01 - Régie des Quartiers - CARCASSONNE

01/02 - CIAS Castel/Lauraguais - CASTELNAUDARY

14/02 - IDEAL - NARBONNE

08/03 - CIAS Castel/Lauraguais - CASTELNAUDARY

14/03 - IDEAL - NARBONNE

Pyrénées Orientales (66)

10/01 - Secours Populaire - PERPIGNAN

23/01 - Médiance 66 - PERPIGNAN

Abréviations

MDE : Maitrise De l'Energie
HAPI : Habitat Pédagogique Itinérant
MAEM : Mon Appart Eco Malin
PASS'EDF : Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF
EDeS : Espace Départementaux des Solidarités

PASS LE NOUVEAU PORTAIL INTERNET EDF

Le nouveau **Portail Internet d'Accès aux Services Sociaux**, PASS EDF est disponible depuis le 08 décembre 2017.

Ergonomie plus moderne, plus intuitive...le nouveau PASS vous permet d'accéder à des statistiques en format « fichier ».

Pratique : vous pouvez créer à tout moment une affaire en ligne, poser vos questions et suivre son état d'avancement.



Astucieux : vous avez la possibilité d'échanger avec les Conseillers EDF sur une affaire en cours. Les affaires clôturées sont archivées et visibles durant un an.

Simple et Souple : vous gagnez du temps en réalisant vos démarches directement en ligne grâce aux formulaires ad hoc.

Sincère : le PASS est soumis à une charte d'utilisation que chacun s'engage à respecter.



A SAVOIR

e.quilibre, la solution d'EDF pour mieux comprendre et maîtriser sa consommation d'énergie

Accessible depuis le site particulier edf.fr ou l'espace client EDF, e.quilibre est une solution en ligne qui permet à chaque client de :

- suivre sa consommation d'énergie estimée mois par mois en euros ;
- identifier les équipements qui consomment le plus ;
- comparer sa consommation à celle de l'année précédente et à celle de foyers similaires* ;
- adopter des gestes simples qui permettent de réaliser des économies d'énergie au quotidien.

Inclus dans leur contrat, e.quilibre donne aux clients d'EDF les clés pour mieux comprendre leur consommation et adapter leur comportement en conséquence.

* Habitations du même type avec le même nombre d'occupants et dans la zone climatique du client.

